

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2 121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire à la Mairie

## Lundi 6 Mai 2024 à 20 h 30

## ORDRE DU JOUR

Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de séance. Approbation du compte rendu de la séance du 4 Avril 2024

- 1 Approbation de la modification du règlement intérieur du Conseil Municipal d'Ambronay 2023-2026 — Suppression de l'article 15 (modification de la délibération n° 2023/247)
- 2 Approbation de la convention d'assistance globale avec le CAUE de l'Ain
- 3 Approbation de la convention de portage foncier avec l'EPF de l'Ain, pour l'acquisition d'un tènement immobilier appartenant aux consorts PARISSE
- 4 Approbation de la convention de mise à disposition du tènement immobilier des consorts PARISSE suite à son acquisition, avec l'EPF de l'Ain
- 5 Approbation de l'Avenant N° 1 au marché de Maîtrise d'Oeuvre pour la requalification du coeur de village et de certaines rues adjacentes
- 6 Demande de subvention Départementale pour les travaux de restauration du four de Cozance
- 7 Questions diverses

Affiché en Mairie le 25 Avril 2024

Le Maire,





